



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction générale
de l'aménagement,
du logement et de la nature

PRÉSENTATION

LA DGALN, POUR UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ EN HARMONIE AVEC LES TERRITOIRES ET LA NATURE

La Direction générale de l'Aménagement, du logement et de la nature (DGALN) a pour ambition d'offrir aux générations actuelles et futures un cadre de vie de qualité en harmonie avec les dynamiques des territoires et de la nature, en limitant les pressions sur les écosystèmes, en développant une gestion durable des ressources et en favorisant l'accès à un logement adapté, sain et sûr.

DES MISSIONS AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DU MIEUX VIVRE

La DGALN élabore, anime et évalue les politiques de l'urbanisme, de l'aménagement, de la construction, du logement et de l'habitat, des paysages, de la protection des espèces et des espaces, de l'eau, et des substances minérales non énergétiques. Elle cherche à accélérer la mise en œuvre de l'aménagement durable des territoires à travers la maîtrise de l'étalement urbain, la simplification et la hiérarchisation des normes pour une meilleure lisibilité et efficacité sur le terrain, ainsi que l'accompagnement et le suivi des territoires et des acteurs. Elle encourage les démarches d'innovation visant à garantir la sécurité et la résilience face aux risques naturels et climatiques, préserver la biodiversité et réduire l'impact environnemental et énergétique. Elle vise l'accès à tous à un parcours de logement adapté, par la transparence et l'accès à l'information et par la protection des usagers les

plus fragiles. Elle veille au développement de l'approche paysagère comme outil d'aménagement préalable à la planification et à la protection des territoires d'exception. Alors que les ressources ne sont pas infinies, son action vise aussi à assurer la disponibilité et la qualité des ressources en eau, en bois et minérales pour les générations actuelles et futures. Elle a également à cœur de déployer des mesures permettant de réduire concrètement les pressions sur la biodiversité et de restaurer les écosystèmes dégradés.



UN FONDS VERT POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES

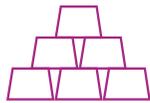
Annoncé par la Première ministre le 27 août 2022, le « Fonds vert » est piloté par la DGALN.

- 1 - Cette enveloppe de 2 milliards d'euros** permet aux collectivités territoriales d'accélérer la transition écologique :
 - en mettant en œuvre des **actions concrètes et à forte exigence environnementale**
 - en fournissant **des solutions adaptées aux contextes territoriaux**
- 2 - Il comporte trois grands axes :** la performance environnementale, l'adaptation des territoires au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie.
- 3 - Son originalité réside dans ses modalités de fonctionnement :** déconcentré à près de 100 %, il s'adapte aux besoins de chaque territoire dans une logique de souplesse et de fongibilité.

LES 12 POLITIQUES PUBLIQUES PORTÉES PAR LA DGALN

Avenir de la forêt française

Substances minérales stratégiques



[GARANTIR]

L'APPROVISIONNEMENT DURABLE DES ACTIVITÉS HUMAINES EN RESSOURCES MINÉRALES ET EN BOIS



[GARANTIR]

LA QUALITÉ DE L'EAU, UN PARTAGE ÉQUILIBRÉ DE SES USAGES, ET UNE GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE

Anticipation des sécheresses

Petit et grand cycle de l'eau

ASSURER LA DISPONIBILITÉ ET LA QUALITÉ DES RESSOURCES

Modèle extractif minier responsable

Protection des captages et qualité de l'eau

Aménagement durable et cadre de vie

Lutte contre l'artificialisation des sols

Écoquartiers



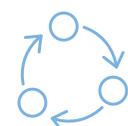
[CONTRIBUER À CONSTRUIRE] UN CADRE BÂTI ET DE VIE DE QUALITÉ, SAIN ET SÛR



[PRÉSERVER ET PROMOUVOIR LA QUALITÉ ET LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES]



[GARANTIR] L'AMÉNAGEMENT DURABLE ET LA COHÉSION DES TERRITOIRES



[MAÎTRISER] L'USAGE DE L'ESPACE

ACCÉLÉRER L'AMÉNAGEMENT DURABLE

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Patrimoine mondial et paysages du quotidien

Recyclage des friches

Sites classés

Zones humides

Solutions fondées sur la nature

Aires protégées



[PROTÉGER] LES MILIEUX MARINS FACE AUX PRESSIONS EXERCÉES PAR LES ACTIVITÉS

Espèces exotiques envahissantes



[GÉRER ET PROTÉGER] LES ESPACES NATURELS (TERRESTRES, LITTORAUX ET MARINS)

Espèces protégées



[PRÉSERVER OU RESTAURER] L'ÉQUILIBRE DES POPULATIONS D'ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES

PROTÉGER LES ÉCOSYSTÈMES

Érosion du trait de côte

Lutte contre le trafic d'espèces

Bien-être animal

Lutte contre la vacance des logements

Adaptation des logements au vieillissement de la population



[ASSURER] LA RÉGULATION ET LA TRANSPARENCE DU MARCHÉ DU LOGEMENT



[GARANTIR] L'ACCÈS A UN PARCOURS LOGEMENT



[AMÉLIORER] LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS

GARANTIR L'ACCÈS À UN PARCOURS LOGEMENT ADAPTÉ

Loyers modérés

Logement social et aides financières

Logements de qualité

Performance et rénovation énergétique des bâtiments

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

La DGALN est responsable de quatre programmes pour des ressources totales de l'ordre de 18,5 milliards d'euros (en 2023) :



2 Md€
Le programme 380
« Fonds vert »



13,3 Md€
Le programme 109
« Aide à l'accès
au logement »



803 M€
Le programme 135
« Urbanisme, territoires
et amélioration
de l'habitat »



274,5 M€
Le programme 113
« Paysages, eau et
biodiversité »



2,3 Md€
Ressources des
Agences de l'eau

L'administration centrale de la DGALN rassemble près de 600 agents rassemblés dans deux directions opérationnelles, la Direction de l'Eau de la Biodiversité et la Direction de l'Habitat de l'Urbanisme et des Paysages et des services transverses. Une attention particulière est portée à la qualité de vie au travail des équipes : la mise en œuvre d'une offre RH au plus près des agents permet de garantir un cadre de travail serein et solidaire et libérer les initiatives des agents. La DGALN s'appuie sur plus de 12 000 agents en services déconcentrés et sur une cinquantaine d'opérateurs dans les différents domaines de son activité.

18,5
MILLIARDS D'EUROS
EN 2023

ÉCOSYSTÈME

DGALN

SERVICES DÉCONCENTRÉS
(DREAL, DDT(M) et DDPP)

AUTRES PARTENAIRES SOCIO-PROFESSIONNELS OU PUBLICS

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
(Régions, EPCI, Départements, communes)

PARTIES PRENANTES
(Citoyens, associations, entreprises)

ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE
(CSTB, ANRU, EPF, ANAH, ANCOLS, EPA, Parcs nationaux, Agences de l'eau, OFB, Conservatoire du littoral)

OPÉRATEURS
(ONF, Cerema, BRGM, Ademe, Ifremer, MNHM, IGN...)

DES MÉTHODES INNOVANTES ...

Notre ambition : simplifier nos processus et réconcilier conception, déploiement et mise en œuvre des politiques publiques, en replaçant l'utilisateur au cœur de ces politiques.

Au quotidien, la DGALN s'appuie sur des méthodes innovantes, plus agiles et coopératives, pour amplifier son impact dans la mise en œuvre des politiques publiques.

La sous-direction « Innovation, conseil et appui aux politiques publiques » accompagne les projets à enjeux en y allouant des ressources de façon dynamique. Elle diffuse également des outils et méthodes de travail innovants permettant notam-

ment d'amplifier le recours à la concertation citoyenne ou d'accompagner la transformation numérique de nos politiques.

Cette transformation numérique se concrétise par le suivi de l'impact des grands projets numériques et par le développement du portefeuille de Startups d'État (14 en construction ou accélération et 9 investigations en cours), qui transforment ou développent de nouveaux services numériques.



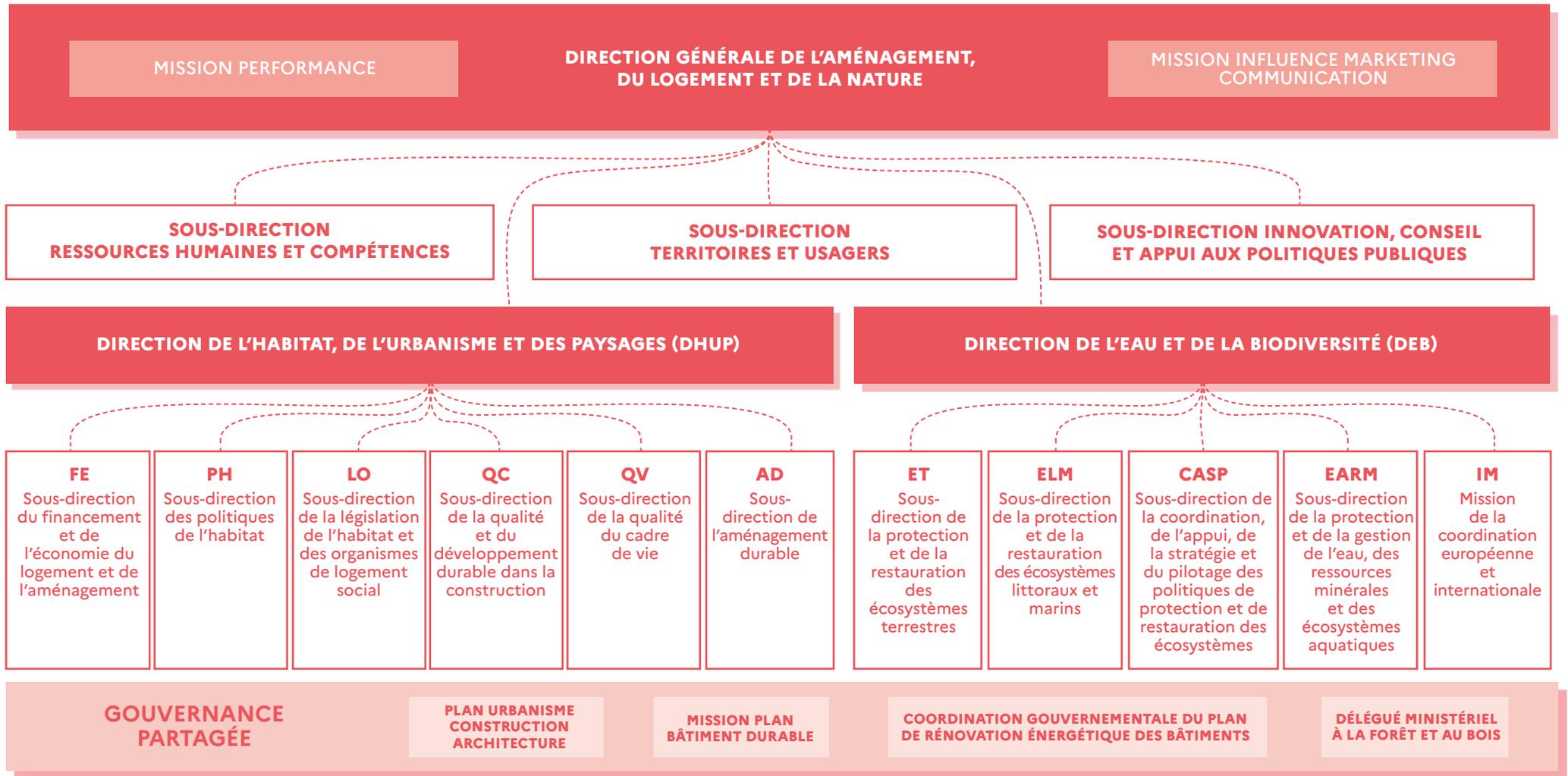
... AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES ET DES USAGERS

La sous-direction « Territoires & Usagers » joue le rôle de « service usagers clients » de la DGALN et prend en charge le dernier km de l'action publique au plus près des territoires et des acteurs, en lien étroit les services déconcentrés. Elle s'appuie pour cela sur son écosystème : les opérateurs et les services déconcentrés. Il s'agit d'encourager les pratiques ascendantes et la co-construction des normes, du

pilotage et de l'évaluation, dans une dynamique permanente avec les acteurs du territoire : atelier des solutions, mode projet avec les services déconcentrés et opérateurs... Elle vise une communication améliorée, des « services après vote » pour accompagner la promulgation d'une loi, des rendez-vous de décryptage ou des mailings spécifiques, dans une approche marketing et pédagogique de nos politiques publiques.



ORGANIGRAMME DGALN



En savoir plus
Retrouvez l'organigramme nominatif




DGALN
Eau, Biodiversité, Paysage




DGALN
Habitat, Urbanisme, Rénovation



Dernier rapport d'activité
de la DGALN